

COPIE DE RÉSOLUTION

**VILLAGE DE POINTE-LEBEL**

À une séance ordinaire, du CONSEIL DU VILLAGE DE POINTE-LEBEL, tenue le lundi 02 octobre 2017 à 20h00 et à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Normand Morin,

Les conseillers :

Monsieur Jean-Claude Cassista  
Madame Cécile R. Gagnon  
Monsieur Dany Lafontaine  
Madame Lise Arsenault  
Monsieur Jeannot Beaudin  
Monsieur Jacques Ferland

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nadia Allard, directrice générale, est également présente.

---

**RÉS : 2017-10-203    MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infraction contre la personne en contexte conjugal ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

**IL EST PROPOSÉ**

Par le conseiller monsieur Dany Lafontaine et **ADOPTÉ** à l'unanimité des conseillers présents :

**DE PROCLAMER** Pointe-Lebel municipalité alliée contre la violence conjugale.

Extrait certifié conforme  
Ce 03<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2017

  
Normand Morin,  
Maire

  
Nadia Allard,  
Directrice générale